

Motion du 21 mars 2012 de Mmes Maria Vittoria Romano, Martine Sumi, Nicole Valiquer Grecuccio, Laurence Fehlmann Rielle, Silvia Machado, Virginie Studemann, Olga Baranova, Sarah Klopmann, Sandrine Burger, MM. Alberto Velasco, Pascal Holenweg, Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Morten Gisselbaek et Stefan Kristensen: «Pour quand l'aménagement de la place du Pré-l'Evêque?»

(ainsi amendée et renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 26 janvier 2015, dans le rapport M-1003 A)

MOTION

Considérant:

- que la motion M-32 «Rendons la place du Pré-l'Evêque à la population» a été acceptée par le Conseil municipal le 15 février 2000;
- que l'aspect actuel de la place résulte d'une intervention de 2004 et découle d'un compromis temporaire qui ne constitue ni la réalisation du projet lauréat du concours organisé par la Ville de Genève en 2003, ni du projet de Georges Descombes et Carmen Perrin;
- que du côté de la rue Montchoisy rien n'a été entrepris vu que les voitures envahissent toujours l'ensemble de la surface;
- le plan directeur communal publié en 2009, qui stipule que «la régulation des situations urbaines difficiles est une mission collective, concernant les citoyens et les pouvoirs publics. Elle questionne au fond la société sur ses capacités de cohésion. L'aménagement du territoire ne suffit pas à garantir une cohésion sociale, mais peut en être un facilitateur, un partenaire dans des démarches plus collectives et ouvertes»,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entreprendre toute démarche en vue de la création d'un parking public et les démarches nécessaires pour que cette place soit aménagée en espace de rencontre et de détente pour les habitant-e-s du quartier et la population en général.